

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 15 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 15 octobre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOURGES Yann (suppléant) ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à RASLE-ROCHE Morgan ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPÉ Fanny à GOUAULT Jacky ; HERVÉ Gildas à JOBIC Cyril ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUÉROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Tugdual à GOUDALLIER Benoît ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à LE GAOUYAT Samuel ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; TALOC Bruno ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	59
Procurations	15
Votants	74
Absents	14

DEL2024-10-227

FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - AJUSTEMENTS SUR LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT : BUDGET PRINCIPAL

Les montants inscrits au BP par opération nécessitent un réajustement, objet de la présente décision modificative, au vu des consommations de crédits et de l'avancée de certaines opérations.

Le tableau ci-dessous précise les mouvements à intervenir sur les Crédits de Paiements de l'année 2024 des différentes Autorisations de Programmes du Budget Primitif :

Programme		AP	Montant total	Projet CP	Réalisé	ENS	Projet CP
Opération				BP 2024	au 20/09/2024	au 20/09/2024	DM 2024
AP01	TRES HAUT DEBIT INTERNET	2018	19 640 000,00 €	910 000,00 €	- €	905 234,58 €	- €
AP04	HABITAT- INVEST LOGEMENT SOCIAL	2018	2 212 000,00 €	648 000,00 €	370 400,00 €	- €	- 277 000,00 €
AP05	HABITAT- INVEST PARC PRIVE	2018	1 476 196,38 €	118 000,00 €	117 596,00 €	- €	77 000,00 €
AP06	HABITAT- AIDES A L'ACCESSION	2018	444 082,05 €				
AP07	HABITAT- INVEST REVITALISATION	2018	1 153 555,85 €	100 000,00 €	86 635,03 €	8 000,00 €	- €
AP08	HABITAT- PLH ET PRE-OPERATIONNEL	2018	329 722,80 €	45 000,00 €	29 870,00 €	15 005,01 €	- €
AP09	ETUDES PLUI ET REVISIONS PLU	2018	818 000,00 €	40 000,00 €	14 361,61 €	3 397,20 €	- 20 000,00 €
AP12	FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	2019	1 820 000,00 €	250 000,00 €	247 288,17 €	- €	100 000,00 €
AP13	SIEGE DE L'AGGLOMERATION	2019	3 541 636,12 €	1 747 000,00 €	924 249,31 €	149 699,00 €	167 000,00 €
AP14	AIDES AUX ENTREPRISES	2019	3 362 500,00 €	200 000,00 €	139 185,18 €	- €	90 000,00 €
AP17	AIDES AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	2019	844 000,00 €	50 000,00 €	41 375,00 €	5 000,00 €	63 000,00 €
AP55	MILIEUX AQUATIQUES	2020	2 420 000,00 €	235 000,00 €	3 908,09 €	220 006,60 €	23 000,00 €
AP56	GUINGAMP GARE	2020	2 265 000,00 €	175 000,00 €	20 301,29 €	- €	- 100 000,00 €
AP57	OUTIL COLLECTIF PROFESSIONNELS DE LA MER	2020	2 460 616,51 €	128 000,00 €	70 214,03 €	19 611,88 €	- 20 000,00 €
AP58	SITES ET MAISONS NATURE	2020	304 000,00 €	125 000,00 €	119 766,40 €	4 325,66 €	57 000,00 €
AP59	ETUDES PREALABLES	2021	816 000,00 €	336 000,00 €	136 112,83 €	80 871,00 €	- 61 800,00 €
AP60	SYSTEME D'INFORMATION ET OUTILS DE COMMUNICATION	2021	1 736 300,00 €	172 000,00 €	100 264,74 €	69 945,68 €	- €
AP61	MOBILIER ET MATERIELS DES EQUIPEMENTS	2021	2 581 780,00 €	355 000,00 €	205 514,28 €	35 186,53 €	- 20 000,00 €
AP62	FLOTTE AUTOMOBILE ET ENGIN	2021	1 436 900,00 €	210 000,00 €	129 699,93 €	65 399,76 €	31 200,00 €
AP63	MILIEUX NATURELS	2021	609 000,00 €	30 000,00 €	2 094,55 €	27 896,17 €	- €
AP64	AMENAGEMENTS DE TERRAINS ET RESEAUX	2021	3 342 000,00 €	270 000,00 €	183 881,62 €	85 740,13 €	60 000,00 €
AP65	AMENAGEMENTS DES BATIMENTS	2021	1 786 700,00 €	321 000,00 €	161 065,66 €	122 125,20 €	279 500,00 €
AP66	ACQUISITIONS FONCIERES	2021	1 087 000,00 €	200 000,00 €	199 200,95 €	- €	- €
AP67	POLE ENFANCE JEUNESSE DE BOURBRIAC	2021	1 253 000,00 €	300 000,00 €	149 922,38 €	25 718,22 €	- 121 600,00 €
AP68	AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	2021	1 887 673,70 €	1 791 000,00 €	1 566 301,74 €	97 406,44 €	- 58 000,00 €
AP69	ESPACE AQUALUDIQUE GUINGAMP	2022	300 000,00 €	65 000,00 €	14 940,00 €	- €	- 10 000,00 €
AP78	SUBVENTIONS AUX INVESTISSEMENTS DES PARTENAIRES	2024	580 000,00 €	210 000,00 €	57 831,70 €	151 355,00 €	12 600,00 €
AP79	MAISON DES SOLIDARITES	2024	1 170 000,00 €	50 000,00 €	- €	- €	- 35 000,00 €
AP80	MICRO CRECHE BOURBRIAC	2024	1 148 000,00 €	15 000,00 €	675,12 €		8 600,00 €
				15 000,00 €			8 600,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT EN AP			73 411 379,35 €	9 096 000,00 €			245 500,00 €

Par ailleurs, par délibération en date du 10 octobre 2023, le Bureau communautaire a validé une convention de co-maîtrise d'ouvrage publique concernant le projet de réhabilitation du Manoir de Traou-Nez (Maison de l'Estuaire) et le bénéfice d'une subvention de 220 000 € à reverser au Conservatoire du Littoral. Les crédits de cette opération doivent être inscrits au Budget afin de pouvoir être mouvementés.

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d'équilibrer la section d'Investissement ainsi qu'il suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
PPI - Ajustement sur les AP (Chap 20-204-21-23)	245 500,00 €	Chap 16 -1641 - Emprunt	245 500,00 €
AP 58 – Sites et maisons nature (Chap 204)	220 000,00 €	Chap 13 – 1311 Subventions d'équipement	220 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	465 500,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	465 500,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la présente décision modificative, équilibrée en dépenses et en recettes d'investissements à 465 500 €.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF

